

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées, que le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Monts statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

**Nature et effets de la demande :**

La demande d'autorisation d'usage conditionnel vise à permettre l'exploitation d'une résidence de tourisme afin d'y réaliser de la location à court terme, en fonction des objectifs et critères identifiés au Règlement numéro 23-937 régissant les usages conditionnels concernant les résidences de tourisme.

**Identification du site concerné :**

L'emplacement visé par la présente demande est situé sur le lot numéro 5 406 859 du cadastre du Québec et situé dans la zone Eaf-127.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **lundi 8 janvier 2024, à 20 heures**, à la salle Jean-Baptiste-Sasseville de l'hôtel de ville au 6, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1 (sylvie.lepage@villesadm.net).

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 8 décembre 2023.



Me Sylvie Lepage, OMA, greffière

